

DIEU ET LA PATRIE.

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE.

HECTOR TREPANIER & Cie. Editeur-Propriétaire.

Toutes Communications devront être Adressées à HECTOR TREPANIER & Cie.,

BUREAU: No 10 Rue Craig.

Volume XIII

Trois-Rivières Mercredi 12 Mai 1880

No. 52

FEUILLETON

LE DR. MADELOR.

DEUXIEME PARTIE.

VIII

—Vous m'écoutez, Marie? —Oui, dit-elle, et sa voix était faible comme un souffle, je vous écoute et je vous plains de toute mon âme. Et votre mère? —Elle fut condamnée, condamnée à mort, sur la foi de cet homme!... Elle fut guillotinée!!!... Ce n'est pas tout, Marie. Jusqu'ici, en dépit de ce que mon amour filial vous dirait vous auriez le droit de croire ma mère coupable. Eh bien! je puis marcher la tête fière, chère enfant. Ma mère était innocente, vous m'entendez, innocente. Oh! c'est une histoire épouvantable que celle-là; écoutez plutôt!

La nuit même où la pauvre femme était traînée à l'échafaud, la nuit de l'exécution, le médecin s'apercevait de son erreur par un de ces hasards qui ressemblent à des miracles, et accourait sur la place où venait d'arriver le bourreau, pour essayer de lui faire retarder sa sinistre besogne. Il arriva trop tard! Ma mère avait été exécutée!...

—Le jeune homme se tut. La force lui manquait encore une fois pour parler... Tous ses membres tremblaient; ses mains s'agitaient sous l'action d'un courant nerveux, et ses yeux, dont les paupières étaient abaissées, semblaient creusés subitement par une souffrance atroce.

Marie se taisait. Elle ne trouvait pas une parole de consolation à cette grande douleur. Jérôme murmura: —Voilà ce que vous deviez connaître, ce que j'avais le devoir de vous apprendre... J'ai fini. M'aimez-vous encore?...

Elle s'avança doucement. Il s'était assis sur le tronç d'un bouleau abattu par un orage. Elle lui prit la main et répéta lentement, de cette même voix grave qu'elle avait tout à l'heure: —Je vous aime, malgré tout, Jérôme, je vous aime et vous aimerai toujours...

Il se laissa glisser aux genoux de la jeune fille.

—Si je cache soigneusement ce secret, reprit-il, c'est que je ne veux pas voir autour de moi de la pitié ou des consolations banales. Je vis seul avec ce souvenir que Josillet partage avec moi. Mais vous, Marie, vous deviez tout connaître. Je vous devais la vérité.

—Je comprends vos tristesses et vos mélancolies. Mais qu'est devenu cet homme, ce médecin, ce meurtrier? —Madelor? —Vous ne l'avez pas revu? —Jamais. Il s'est sauvé, allant cacher sa honte loin de Château. J'ai cherché ses traces. Je me suis informé. Je voulais me retrouver en face de lui, m'attacher à ses pas comme une vengeance de tous les jours, de toutes les minutes. N'ai-je pas le droit de lui demander compte de la vie de ma mère? N'ai-je pas le droit de lui demander de sa vie, à lui, depuis ce jour, de savoir ce qu'il en a fait? A Château, son notaire seul aurait pu dire le lieu de sa retraite: il s'y est constamment refusé. Je ne sais ce qu'il est devenu, mais Dieu vaudra que je le trouve un jour sur mon chemin. Ce jour-là, Marie, que ferai-je? je ne sais. La haine que je ressens est impitoyable; il est des moments où, tout en souhaitant la présence de cet infâme je me prends à trembler.

De nouveau ses yeux étaient devenus méchants et durs; ses traits s'étaient tendus, avaient revêtu une singulière expression de cruauté. Marie eut peur. —Jérôme! murmura-t-elle. Le fermier redevint plus calme. —C'est la première fois, depuis bien des années, que je parle de ce misérable, dit-il. Josillet et moi, lorsque nous nous trouvons ensemble, nous évitons ce qui peut attirer sur nos lèvres ce nom exécré. —Votre colère et votre haine sont justes, trop justes, hélas! Elle le regardait tendrement. Comme il était resté à genoux, elle le força de se relever. Puis elle se mit à lui parler avec une douceur infinie, le consolant, faisant descendre la paix dans cette âme ulcérée au fond de laquelle bouillonnaient des passions violentes.

Puis, comme Marie ne pouvait rester plus longtemps sans danger, ils se séparèrent. Et pendant qu'elle disparaissait, il la suivit des yeux, guettant les moments où elle se retournerait pour lui envoyer un dernier adieu. Et quand le rideau des arbres et des broussailles se fut refermé derrière elle, il s'enfonça sous le bois ivre de bonheur, les yeux humides, riant sans motif, si aveuglé par ce rayonnement d'amour qu'il ne vit pas, auprès de lui le corps d'une femme étendue sans mouvement dans le fourré, le corps de Siméon évanoüi.

IX

Madelor ne rentra que le soir. Le baiser qu'il donna à sa fille la fit rougir. Il ne s'en aperçut point.

—Comment va le malade? demanda-t-il. —Je ne l'ai pas vu mon père. Vous savez que cet homme m'inspire une épouvante contre laquelle j'ai essayé de lutter mais vainement.

—Tu serais une mauvaise sœur de charité, dit Madelor. Toutefois, j'admets que sa figure est loin d'être rassurante. S'il n'était pas aussi faible, je me garderais bien de le laisser seul ici. Mais il est incapable de faire un mouvement sans blessure se rouvrirait.

Angélique, une grande paysanne maigre et nerveuse, toute en os et en nerfs, qui était la bonne du médecin depuis son arrivée au Haut-Butté, entra apportant le dîner. Elle entendit les derniers mots et se campant devant le vieillard, les mains croisées sous son tablier blanc: —Écoutez, Monsieur Laurent, dit-elle d'une voix rude dont elle voulait en vain adoucir le ton, écoutez, je crois que votre bonté vous aveugle un peu; à l'heure qu'il est, votre blessé est aussi bien portant que moi. Il mange comme quatre. Quand vous êtes-là, il geint comme si on lui arrachait les ongles. Quand vous tournez les talons, il est tranquille. Vous dites qu'il ne peut pas bouger? Eh bien, cette après-midi, je l'ai entendu marcher dans sa chambre. Et pour sûr, il est allé du côté de votre cabinet; ce ne peut être que lui, Mlle Marie n'a pas les pieds aussi lourds. Et puis, à ce moment-là, mademoiselle venait de courir vers la forêt...

—Tu es sortie? fit Madelor. —Oui dit-elle... J'avais aperçu dans le bois des grappes d'ailise que je voulais mettre dans un bouquet d'autonne.

—Es-tu bien certaine de ne pas te tromper, ma bonne Angélique? dit le médecin vaguement inquiet. —Je le jure, petite croix grande croix, dit la paysanne. Aux craquements des planches, je l'entendais qui marchait ou s'arrêtait. On aurait dit qu'il prenait des précautions.

—Je vais m'assurer de ce que tu dis.

—Allez, dit Angélique, mais un conseil; vous gardez ce homme depuis bien assez de temps dans votre chambre. Le moment est venu de le mettre à

la porte. Vous ne pouvez pas non plus nourrir tous les vauriens du pays.

(A continuer.)

QUELQUES CONSIDERATIONS SUR LES RAPPORTS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AVEC LA RELIGION ET LA FAMILLE

ARTICLE II.

Quels sont donc ces hommes dangereux? Quels moyens avons-nous de les combattre?

Écoutez ce que nous en disent nos évêques et le chef vénéré de l'Eglise; voici comment ils les signalent: "Pour vous les faire connaître, nous n'avons qu'à vous faire entendre la voix de notre immortel Pontife Pie IX, qui nous dit à tous que ces terribles ennemis sont ceux qui ne craignent pas de publier, pour tromper les peuples, que le Pontife romain et tous les ministres sacrés de l'Eglise doivent être exclus de tout droit et de tout domaine sur les biens temporels. Ces hommes affirment avec autant d'aplomb et d'assurance que s'ils avaient reçu le privilège de l'infaillibilité," que l'Eglise doit être séparée de l'Etat; que l'ordre purement social et politique est pleinement indépendant de l'ordre religieux; que dans le domaine politique, le catholique est entièrement libre de ses déterminations et de ses actes. "Ce que nous voulons, en un mot, disent-ils avec emphase, c'est la séparation de bonne foi de l'ordre spirituel d'avec le temporel, etc., etc." Voilà les doctrines que le grand Pape Pie IX vient encore une fois de flétrir et de condamner solennellement. Voilà les hommes qu'il nous signale comme les ennemis les plus dangereux de notre foi.

"Ce qu'il y a de plus déplorable, continuent les Pères du concile, c'est que ces funestes erreurs gagnent et pénètrent même dans les esprits religieux qui ne sont pas sur leurs gardes, parce que ceux qui les proclament ont grand soin de cacher leurs noirs dessins sous les dehors de la religion, qu'ils font semblant de respecter pour mieux tromper les simples." Aussi nous le voyons, pour mieux cacher leurs dessins et laisser croire qu'ils sont nos amis, nos frères, ces hommes se placent sur un terrain qu'ils proclament inviolable et qu'ils appellent le terrain politique, et là, regardant l'Eglise en face, ils lui disent hypocritement: "Vous êtes bien notre mère, mais vous n'avez pas le droit de mettre ici le pied, toutes les questions qui s'agitent et se discutent sur ce terrain ne vous regardent pas," etc. Et, pourtant, il s'agit souvent de choses qui touchent à la liberté, à l'existence même de l'Eglise et de ses ministres.

Arguant de ses principes faux et anti-chrétiens, qui vont à établir que, dans l'ordre politique, la conscience n'a rien à faire, qu'il n'y a ni vrai ni faux, ni juste ni injuste, ni bien ni mal: en un mot, que dans l'ordre temporel et social, l'homme ne peut point pécher, que sa conscience n'y est intéressée en rien, et qu'en conséquence l'Eglise et le prêtre, son ministre, n'ont rien à y voir; arguant, dis-je, de ces principes immoraux et solennellement condamnés par l'Eglise catholique, ils proclament avec emphase, dans leurs harangues populaires et leurs écrits, que le prêtre qui parle politique en chaire fait un acte répréhensible et qu'il mérite d'être blâmé; que c'est un ordre de choses qui ne les regardent point, etc.

(A continuer.)

COMMERCE.

Marché de Trois-Rivières.

Trois-Rivières, 12 Mai 1880.

Corrigé tous les Lundis, Mercredis et Samedis.)

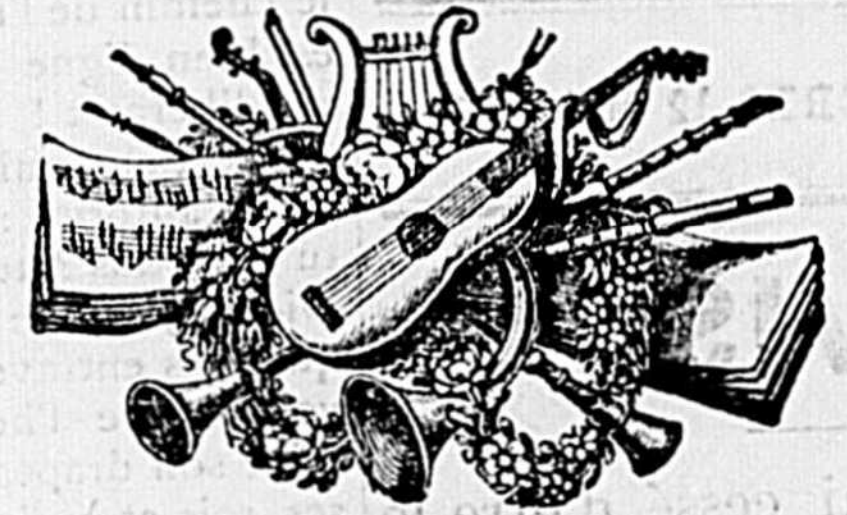
Table with columns for commodity names and prices. Includes sections for FARINE, VIANDES, GRAINS, VOLAILLES, and LEGUMES.

PRIX DU MARCHÉ DE DÉTAIL DE MONTREAL.

Corrigé tous les Mardis et Vendredis par les Clercs du Marché Bonsecours.

Table with columns for commodity names and prices. Includes sections for LAITIÈRE, LEGUMES, VIANDES, VOLAILLES, GIBIERS, and FARINE.

DOMINION ORGAN CO. BOWMANVILLE, ONT.



Les ORGUES DE LA PUISSANCE ont obtenu les prix partout où elles ont été exhibées. Au "Centenaire" la plus haute récompense. — Médaille Internationale et Diplôme pour le meilleur ORGUE HARMONIUM du monde — Le seul orgue en Canada qui ait reçu une récompense. — Philadelphie, 1876 PREMIER PRIX sur tous les concurrents. — London, 1876 PREMIER PRIX Médaille et Diplôme. — Sydney Australie, 1877 PREMIER PRIX. — Hamilton, 1877 PREMIER PRIX. — Wingham, 1877 PREMIER PRIX. — Brampton, 1877 PREMIER PRIX. — Brantford, 1878 PREMIER PRIX. — Newmarket, 1878 MEDAILLE INTERNATIONALE et Diplôme d'honneur PARIS France, 1878 MEDAILLE D'OR. — Toronto, 1878 PREMIER PRIX. — Toronto, 1879

Chaque Instrument Garanti pour 5 Ans. Instruments pour Eglises et Chapelles faits sur commande. Les personnes qui ont l'intention d'acheter ainsi que les amateurs sont spécialement invités à examiner ces instruments. Informez vous de ce que les personnes qui s'y CONNAISSANT en disent.

L. E. N. PRATTE, Agent Général pour la Province de Québec. Entrepôt Général pour la Province. SUCCURSALE: No 3, RUE DU PLATON, TROIS-RIVIERES. Trois-Rivières, 30 Décembre 1879.

ROMANCES A VENDRE.

Nous venons de recevoir un certain nombre de copies des deux nouvelles romances de M. Ernest Lavigne.

EXTASE \$0.30 NI PETITE NI GRANDE \$0.30

On peut se procurer ces romances en s'adressant à ce bureau ou à M. L. A. L. Desaulniers, Rue Hart. On peut payer ces romances en timbres-postes. On pourra de même se procurer toutes espèces de morceaux de musique au prix de Montréal en s'adressant au soussigné.

L. A. L. DESAULNIERS, Trois-Rivières, 2 Avril 1880.

Musique à vendre.

J'ai maintenant toujours en main la musique en feuilles et en cahiers la plus nouvelle et la meilleure. Etant devenu Agent des principaux marchands de musique du Canada, je serai capable de satisfaire à toutes les demandes.

On peut aussi s'abonner au Canada Musical l'abonnement à ce journal n'est que d'une piastre par année, payable d'avance.

Assi l'on peut acheter des Orgues-Harmonium dites de Bowmanville en s'adressant au soussigné.

Toute la musique que je vends est livrée au prix des grands centres, sans la plus légère augmentation. On peut s'adresser par lettre et envoyer le montant en timbres-postes, ou bien s'adresser directement au soussigné, No. 25, Rue Hart.

L. A. L. DESAULNIERS, Trois-Rivières, 15 Avril 1880.

LE "HOUSEHOLD JOURNAL"

Publié mensuellement à raison d'une piastre (\$1.00) par année. C'est le journal publié à meilleur marché et qui est le plus populaire en Canada.

On donne 4 beaux Chronos de 12-16 à chaque abonné.

Nous accordons de bons termes à nos agents. Envoyez un timbre postal de 3 cents pour vous procurer notre Catalogue.

JAMES LEE & Co. Propriétaires, Montréal, Québec. B. P. Boite 1120.

L'EDITION ROYALE DES CHANSONS DE LA FRANCE

(paroles françaises et anglaises) ACCOMPAGNEMENT DE PIANO

Relié très-bien en drap bleu et or — Prix \$1.50 en brochure — Prix \$1.00.

SOMMAIRE.

Où voulez-vous aller — L'ange gardien — Quand tu chantes — La première feuille — L'étranger — Cantique de Noël — Sérénade — Chanson de Fortunio — O Richard! O, mon roi! — La valse des adieux — Le pont des soupçons — Rendez-moi ma patrie — La Malouine — Le lac — Adieu, belle France — Les hirondelles — Une fleur pour réponse — Le Toréador — Le soleil de mon Bretagne — Ta voix — La favorite du canton — Non, monseigneur — Ouh! monseigneur — Si vous me retenez — Les cheveux blonds — Si loin! — Le départ du marinier — Mon âme à Dieu, mon cœur à toi — Espère — David chantant devant Saül — Bonheur caché — La réponse du bon Dieu — Ave Maria — Le carillon du verre — L'Avril est là — Remettez — Le petit monsieur noir — La bénédiction d'un père — La boutique des fancies — Huit ans — Les fleurs animées — Quand de la nuit — Veux-tu mon nom — Le jardinier du roi — L'âne — Mourir pour la patrie — Je suis Lazzaron — Médjé — Chant du départ — Toujours sur l'eau — Le masque de fer — La fête du ciel — Pauvre, si tu n'as pas femme! — Le départ des hirondelles — Siska l'Albanaise — Sous l'orme — La Marcelline — La Zingara — Partant pour le Syrie — Pierre l'hermite.

A vendre seulement par R. MORGAN, 28, rue la Fabrique, Québec. Agent de Gros pour l'Éditeur, Trois-Rivières, 3 mars 1880.

JOHN BOURGEOIS Arpenteur et Ingénieur Civil.

Bureau: No. 8 RUE CRAIG, Visible de 8 heures, A. M. à 6 heures P. M. Résidence Privée, No. 24 RUE ROYALE, 12 Mars 1880. — 1 an.

Mr. J. H. BATES, Agent d'annonces, 41 Park (Times Building), New-York, est autorisé à faire annoncer dans le Constitutionnel aux conditions les plus avantageuses.

THIS PAPER MAY BE FOUND ON FILE AT GEO. F. ROWELL & CO'S NEWSPAPER ADVERTISING BUREAU (10 SPRUCE STREET), WHERE ADVERTISING CONTRACTS MAY BE MADE FOR IT IN NEW YORK.

Le Constitutionnel



TROIS-RIVIERES 12 Mai, 1880

AVIS.

Comme j'ai cessé d'être le propriétaire du Constitutionnel le 1er Février courant, les personnes endettées pour abonnements ou jobs sont priées de venir régler au plus tôt.

Personne autre que le propriétaire actuel du Constitutionnel n'est autorisé à donner des reçus en mon nom, pour arrérages dus à ce Journal.

A la campagne, les seules personnes autorisées à les percevoir, sont : MM. Onésime Bournival, de St. Barnabé, et P. O. Frigon, de St. Prosper.

Les personnes qui ont des arrérages de plus de quatre années devront venir régler immédiatement, car tous les comptes seront mis entre les mains d'un procureur, après le 15 Mai courant.

Trois-Rivières. 16 Fév. 1880.

I. L. CLAIR.

LA SESSION.

Avez-vous été présents aux débats de la Chambre tout le temps de la session, lecteurs? Probablement que non! Hé bien, alors vous ne saurez jamais positivement ce qui s'y est fait. Cette session, dit la Patrie, "a fait ressortir l'impuissance d'un ministère qui a triomphé par le charlatanisme et les expédients et qui ne compte que sur la docilité d'une majorité passagère pour continuer sa position."

Quel charlatanisme et quels expédients?... Elle se plaint encore de ce que la Protection est susceptible de changer... ce qui est une preuve que toute chose est sujette à des perfectionnements... Le Courrier de Montréal dit : "Que la session qui vient de finir fera époque dans nos annales parlementaires... que le nouveau tarif a été modifié de manière à atteindre plus sûrement et plus efficacement le but qu'on s'était proposé en adoptant la politique nationale. Les lois relatives au commerce et aux banques ont été modifiées de manière à concilier les divers intérêts en conflit... La question du Pacifique a été minutieusement débattue. La question de l'abrogation des lois de faillite a été discutée avec soin et le rappel de ces lois aura pour effet de faire cesser les nombreux abus auxquels elles ont donné lieu."

Le Nouveau Monde expose en chiffres très clairs que le déficit cette année ne s'élève pas à la moitié des

déficit Cartwright, que le revenu des dix mois écoulés s'élève à \$11,176,884 de sorte que les prévisions de L'Hon. Tilley vont se trouver réalisées, que le déficit ne s'élèvera qu'à \$650,000 tandis que les chefs libéraux ont constamment prédit un déficit de deux ou trois millions..... Les libéraux de leur côté vont nier tous ces détails..... Oh! quand viendra le jour, où avec les progrès du siècle, le pays entier pourra au moyen du téléphone perfectionné assister aux délibérations de la Chambre et du Sénat?

En attendant, si nous voyons les commerçants dans l'impuissance de voler ouvertement, les usuriers contrôlés, le commerce prendre de l'essor, de nouvelles voies ouvertes à la colonisation etc, etc, nous dirons que l'immense majorité qui a créé le nouveau cabinet a eu raison contre la minorité.

Après l'expulsion des ordres religieux ?.....

Quel beau pays que la France ! Elle marche à la tête des nations, le drapeau de la liberté la guide dans le chemin de l'honneur ! Oh ! qu'elle est bien digne des sympathies de nos libéraux !

C'est elle qui la première a demandé à l'autorité : de quel droit existe-t-elle sur nous ? au nom de qui ?... de Dieu ? Je ne le connais plus... Pourquoi ces entraves qui enchaînent la volonté de l'homme ?... Elle a teint son drapeau dans le sang de ses rois et à l'ombre d'une liberté née des massacres elle marche en avant !.....

La prospérité ne l'a pas abandonnée, Dieu n'a pas empêché son soleil de mûrir ses vignes, que lui faut-il de plus ?

Mais parmi la foule de ses enfants, elle entend une voix qui ne chante pas l'hymne de l'impunité, cette voix qui peut-être seule retient la colère du Très-Haut, elle voit des hommes qui ne mettent pas tout leur bonheur dans les biens de la terre, des hommes revêtus des insignes de ses martyrs et qui sont là comme un remords vivant qui lui rappelle son ancienne foi... Et de nouveau elle leur dit... De quel droit venez-vous nous commander la vertu, par votre exemple, saints religieux, dévoués missionnaires ? nous parler d'un Dieu qui n'est plus dans les idées du siècle ?

Fuyez cette terre ! Bientôt peut-être ils disparaîtront et iront porter ailleurs leur bienfaisante influence. Et notre mère Patrie enfin sera sous entraves, nulle voix ne se fera entendre devant la main du crime ! Mais la conscience sera toujours là, qui lui dira au milieu de ses chants de gloire : Il est du sang sur cette main ! devant chaque tombe : Il a manqué les douces consolations de la religion à cette âme envolée. Après l'expulsion des ordres religieux pourra-t-elle détruire la conscience ?

L'hon. Georges Brown a succombé à sa blessure.

Il était le Rédacteur du Globe et l'un des hommes les plus éminents du parti libéral. On dit beaucoup de bien de lui, aujourd'hui qu'il est mort, tout naturellement. Ce qui est mieux, on a dit très peu de mal de lui pendant sa vie, c'est le plus bel éloge qu'on puisse lui faire.

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. Onulphé Pelletier, député local du comté de l'Assomption, arrivé lundi dernier.

Prorogation du parlement fédéral.

Vendredi, à 4 heures, S. E. le gouverneur-général s'est rendu à la salle du Sénat, et là, il a donné sa sanction à un grand nombre de lois, puis a prorogé la seconde session du quatrième parlement par l'adresse suivante :

Honorables Sénateurs,

Messieurs de la Chambre des Communes, Avant que nous nous séparions, je désire vous offrir mes remerciements pour l'attention et l'assiduité que vous avez apportées dans l'accomplissement de votre devoir. Les preuves deviennent de plus en plus évidentes que le pays va enfin sortir du long état de dépression à laquelle je faisais allusion à l'ouverture de la session, et nous pouvons envisager l'avenir avec confiance. Les mesures relatives aux Banques à la circulation des billets aux amendements du tarif et aux autres lois passées durant cette session, contri-

buèrent, je l'espère, à nous amener plus promptement à la prospérité.

L'espoir d'une forte immigration en ce pays sera, d'après les dernières nouvelles, complètement réalisé.

Les lois pour l'organisation plus efficace des Territoires du Nord-Ouest pour l'aménagement de l'Acte des Terres de la Couronne et pour une meilleure administration des Sauvages, contribueront aussi à l'avancement de cette grande et intéressante contrée.

La mesure de consolidation des lois du Revenu de l'Intérieur et les autres actes d'intérêts publics semblent bien de nature à développer les ressources du pays.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je vous remercie, au nom de Sa Majesté, des crédits que vous avez votés si libéralement, j'ai confiance que les efforts énergiques qui ont été faits pour fixer les tribus sauvages sur les réserves du Nord-Ouest diminueront à l'avenir les dépenses occasionnées par la disette aux dépens du trésor public.

Honorables Messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes,

Les appropriations aideront mon gouvernement à pousser avec vigueur la construction du Chemin de fer du Pacifique et à hâter la terminaison de notre système de canalisation.

En vous faisant nos adieux, permettez-moi de vous exprimer les vœux que je forme pour votre bonheur et votre prospérité.

CHANT NATIONAL

Enfin nous avons un véritable Chant national canadien-français ! Le comité de musique de la société Saint-Jean-Baptiste a eu l'heureuse pensée de demander à M. Lavallée de composer un air qui, chanté et exécuté, pour la première fois le 24 juin prochain, par des milliers de voix et des centaines d'instruments, se populariserait facilement dans tout le pays et rappellerait, dans l'avenir le plus éloigné, le souvenir de la grande fête. L'hon. M. Routhier a écrit les paroles du Chant national, et l'on dit un bien égal de l'œuvre du compositeur et de celle du poète.

M. Ernest Gagnon, président du comité, en acceptant officiellement le nouveau chant national, a exprimé le désir que la primeure en soit réservée au public qui assistera à la fête du 24 juin.

M. Lavigne, éditeur de musique, va faire faire un tirage de 6,000 exemplaires du Chant National dont 5,000 seront gratuitement distribués au public.

Les corps de musique qui viendront nous visiter, le 24 juin, en recevront aussi une partition complète pour harmonie ou fanfare.

—Le Journal de Québec.

A quelque chose, la protection est bonne.

Voici par exemple, un journal américain, le Times de Chicago, auquel notre nouveau régime protecteur donne de fréquentes insomnies. Récemment encore, il exprimait la crainte que le Canada ne devint un peuple de producteurs au lieu d'un peuple de consommateurs."

Le Times redoute la concurrence pour les Etats-Unis. Il craint que conjointement avec nos voisins, nous inondions les marchés étrangers de nos produits.

Cette crainte est toute salutaire. Elle forcera nos voisins à nous faire des avances, à établir plus étroitement avec nous des relations commerciales.—Le Nouvelliste

INFORMATIONS.

Les membres de Rouville, St Hyacinthe et surtout M. Yanasse, député d'Yamaska ont obtenu que le gouvernement s'occuperait activement au plustôt de la colonisation de la Rivière d'Yamaska.

L'hon. juge Polette a donné sa démission, la chose est maintenant certaine.

Malgré les réflexions peu favorables qu'on a faites sur son compte ces dernières années, l'hon. juge s'est retiré avec les sympathies de tout le District, et le souvenir de longues années employées à servir fidèlement son pays, en rendant à ce District, stricte et bonne justice...

On parle de M. Mousseau, comme devant le remplacer.

Depuis quelques jours la pluie ne peut pas en céder au beau temps, c'est une rivalité dont personne ne

profite et qu'on aimerait autant voir disparaître.

PARLEMENT FEDERAL.

SÉNAT. Ottawa 4 mai.

SEANCE DE L'APRÈS-MIDI.

L'ORATEUR prend le fauteuil à trois heures p. m.

Plusieurs bills subissent de nouvelles phases.

La Chambre se forme en comité sur le bill pour étendre à dix ans la charte des banques d'épargne.

M. RYAN propose en amendement la charte de ces institutions ne soit continuée que jusqu'à la fin de la prochaine session.

La motion est adoptée et le bill est lu pour la troisième fois.

Le bill pour amender l'acte de tempérance du Canada est rapporté de la Chambre des Communes avec les amendements.

L'HON. M. VIDAL propose que l'étude du bill soit remise à mardi prochain.

L'HON. M. BOTSFORD propose que la chambre concourt dans les amendements de la Chambre des Communes.

L'amendement est mis aux voix et rejeté sur la division suivante : Contents : 22, non-contents : 31.

La motion du sénateur Vidal est adoptée sur la même division. La Chambre s'ajourne à 6, 10 hrs. p. m.

SEANCE DU SOIR.

L'ORATEUR prend le fauteuil à huit heures.

Plusieurs bills sont lus pour les deuxième et troisième fois et la chambre s'ajourne.

CHAMBRE DES COMMUNES.

Ottawa, 5 mai 1880.

L'ORATEUR prend le fauteuil à trois heures.

Après les affaires de routine. L'HON. M. LAURIER demande qu'il lui soit permis de retirer la pétition contre le retour en chambre du député de Richelieu.

M. MASSIEU fait remarquer qu'il n'y a aucun fondement dans les accusations portées contre lui vendredi dernier par l'hon. député de Québec-Est.

L'HON. M. LAURIER dit qu'il se réserve le droit de présenter de nouveau cette pétition.

SIR JOHN A. MACDONALD dit que la pétition devrait être retirée sans condition.

L'HON. M. BLAKE dit que c'est à sa demande que la pétition a été retirée.

SIR JOHN MACDONALD dit que dans ce cas il y consent.

En réponse à M. Robertson, SIR JOHN MACDONALD dit que c'est l'intention du gouvernement de nommer une commission pour s'enquérir des accusations portées contre l'honorable juge Robinson, de Lambton.

SIR JOHN A. MACDONALD propose que la chambre se forme en comité pour amender l'acte concernant les terres publiques de la Puissance ; pour que les règlements concernant les terrains miniers soient mis devant la chambre ou publiés dans la Gazette Officielle.

SIR RICHARD CARTWRIGHT pense que le gouvernement devrait se réserver la propriété des mines de charbon, comme cela se pratique en d'autres pays.

SIR JOHN MACDONALD dit que le gouvernement prendra des mesures pour protéger le pays contre les spéculateurs.

M. BANNERMAN demande si le bill aura un effet rétroactif ?

SIR JOHN MACDONALD répond négativement.

La chambre se forme en comité. Ce dernier rapporte progrès et le bill est lu pour la troisième fois.

Motion étant faite que la chambre concoure dans les amendements du Sénat, au bill à l'effet d'amender la loi concernant l'enlèvement des obstructions créées dans les rivières navigables par les navires naufragés.

M. ANGERS s'oppose à ce que le bill soit adopté parce que le principe en est dangereux. Il aurait pour effet de nuire à la navigation du St. Laurent.

tion pendante devant la chambre est à l'effet de considérer les amendements faits au bill par le Sénat, et que toute discussion n'ayant pas trait à cette motion est hors d'ordre.

M. ANGERS propose l'amendement suivant :

Qu'il n'est pas opportun à cette date avancée de la session de prendre en considération les amendements du Sénat.

L'amendement est perdu sur division.

La chambre se forme alors en comité sur le bill à l'effet d'amender l'acte concernant les banques et le commerce de banque.

M. KIRPATRICK propose l'amendement suivant :

Qu'aucune personne ne puisse prendre le titre de courtier autrement que sous l'opération de l'acte présentement devant la chambre.

Adopté. Le comité rapporte progrès et le bill est lu pour la troisième fois.

M. STEPHENSON propose que le rapport du comité des impressions soit adopté.

L'HON. M. BLAKE demande si le rapport du comité comprend celui du sous-comité.

M. ROSS répond affirmativement.

Trouble à Valleyfield—Un homme blessé mortellement.

Valleyfield, 7.—La semaine dernière M. Frank Alexe, agent de la compagnie du chemin de fer South Eastern vint en cette ville dans le but d'engager un certain nombre d'ouvriers en grève pour aller travailler dans les manufactures des Etats de la Nouvelle Angleterre. Mercredi après-midi, comme il montait dans sa voiture, en face de l'hôtel de Saleberry, un nommé F. Léopold Tessier dit Lavigne l'aborda et lui offrit ses services. M. Alexe lui répondit qu'il n'engageait que des gens mariés. Là-dessus il s'ensuivit quelques paroles vives, Tessier injuria M. Alexe et le provoqua à se battre avec lui. M. Alexe lui donna un soufflet, Tessier riposta en lui lançant des pierres.

M. Alexe se mit en route et Tessier le suivit en compagnie d'un nommé François Dion. Il le rejoignit vis-à-vis la résidence de Pierre Lecluc, et essaya de sauter dans la voiture en vociférant des menaces de mort contre M. Alexe. Celui-ci, pour se débarrasser de ce forcené, fit feu sur lui avec son revolver et la balle alla se loger dans la cuisse. Le blessé, avec l'aide de son compagnon, put se rendre jusqu'à la maison de Léon Quenneville située à une petite distance, et s'affaissa sur les degrés du perron. Le sang coulait en abondance de sa blessure. Le Dr. Sutherland, ayant été mandé en toute hâte, lui donna les premiers soins. Le grand connétable Bissonnette, venu à Valleyfield pour apaiser les troubles qui ont éclaté dernièrement, ayant appris ce qui s'était passé, se rendit immédiatement chez Quenneville avec le Dr. Lesage. On fit aussi mander M. Labbé Pelletier, curé de la paroisse, qui administra les derniers sacrements de l'église au blessé, après avoir entendu sa confession. Le maire de Valleyfield, M. Plante, a pris la déposition ante mortem de Tessier. Celui-ci a avoué qu'il était le coupable et a demandé que Alexe ne fut pas inquiété. Le blessé souffre beaucoup et les médecins désespèrent de sa guérison.

M. Alexe s'est livré aux autorités. Cet événement a créé la plus vive sensation en cette ville.

LA LUNE ROUSSE.—On donne le nom de lune rousse à la lune qui vient après l'équinoxe.

On sait l'influence que la lune exerce sur la terre ; son action se fait sentir en plusieurs circonstances, notamment par le flux et le reflux de la mer, et dans certaines grandes marées. Mais on croit dans les campagnes qu'elle a aussi une grande influence sur les phénomènes de la végétation. Les savants ont rangé ces opinions parmi les préjugés populaires. M. Arago trouva ce jugement un peu hasardeux. Il s'agit principalement ici de la lune rousse, qui commence en avril.

Les campagnards prétendent que les rayons de cette lune, en avril et en mai, exercent une fâcheuse action sur les jeunes pousses des plantes. Ils ont remarqué que la nuit, quand le ciel est serein, les feuilles et les bourgeons exposés à la lumière de la lune se rougissent et se gèlent, même quand le thermomètre se maintient à plusieurs degrés au dessus de zéro. Ils ajoutent que si le ciel est couvert de manière à arrêter les rayons de la lune et les empêcher d'arriver jusqu'aux plantes, les mêmes effets n'ont pas lieu sous des circonstances de température absolument semblables. Ces observations ne sont pas un préjugé ; elles constatent un fait ; seulement les

causes qu'on lui attribue ne sont pas exactes.

La lune n'a aucune vertu refroidissante ; et les remarques des paysans n'avaient pas été expliquées avant les découvertes de M. Wells, qui a exposé sur le sol en plein air de petites masses de coton, d'édredon et d'autres matières légères et a trouvé la nuit leur température de 6, de 7 et même de 9 degrés au dessus de l'atmosphère environnante. Les végétaux étant dans le même cas, cette différence de température n'ayant lieu que par un temps parfaitement serein, il a réhabilité la lune en expliquant le phénomène. Il a démontré aussi que l'observation des jardiniers était juste, mais incomplète.

LE SUCRE DE CHIFFONS.—Une fabrique d'Allemagne produit par jour cinq cents kilogrammes de glucose provenant de chiffons de vieille toile de lin.

Ces chiffons, composés de fibres de cellulose à peu près pure, sont d'abord soigneusement lavés, puis traités par l'acide sulfurique (huile de vitriol), qui les convertit en dextrine. La dextrine ainsi obtenue subit un lavage au lait de chaux (chaux délayée dans l'eau) ; puis on la traite avec une nouvelle quantité d'acide sulfurique plus forte que la précédente ; aussitôt la masse se transforme et se cristallise en glucose—chimiquement identique à celle qui constitue l'un des sucres naturels du raisin, du miel et des fruits mûrs,—glucose dont on peut faire, d'une manière très économique, de "riches" confitures et gelées.

Après cela, il faut tirer l'échelle.

—Les parents de la petite Jeanne invitaient à dîner un monsieur qui a le malheur d'avoir un dos comme Poi-chimelle. Mais, craignant de la part de leur fille des réflexions d'enfant terrible, ils lui font la leçon par avance.

Surtout, lui recommandant-il, ne dis pas à ce monsieur qu'il est bossu. La petite promet et effectivement, ne bronche pas pendant tout le dîner. Seulement, au dessert, elle se lève, s'approche de l'invité et lui caressant le dos, dit d'un air câlin :

—Il n'est pas bossu, le monsieur, pas du tout bossu !

Tête des parents !

Drogue Enivrante.

Combien d'enfants et de femmes meurent lentement mais sûrement, ou plutôt se tuent, en faisant trop usage de remèdes de docteurs, ou prennent tous les jours des drogues enivrantes appelées médecines, dont tous ignorent la composition, tandis que tous peuvent se guérir avec le HOP BITTERS, fait avec du Houblon, du Buchu, du Mandragore, du Dent-de-lion etc, qui est si pur, si simple, si inoffensif, que la femme la plus délicate, que l'invalidé le plus faible ou l'enfant le plus petit peuvent en faire usage. Voulez-vous qu'il vous sauve la vie ?—Voyez une autre colonne.

Mères! Mères!! Mères!!!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les périssements d'un enfant qui fait ses dents ? Si en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMAN de MME WISELOR. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop ne vous dira pas aussitôt, qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend l'aisance. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille. Exigez le véritable qui porte le fac-similé de CURTIS. Prenez sur l'enveloppe extérieure. En vente chez tous les pharmaciens—25 centins la bouteille se méfier des contrefaçons.

23-1-80—1 a.

La Panacée Domestique de Brown.

Est le tue-douleur le plus efficace du monde. Elle vivifie infailliblement le sang qu'elle soit employée à l'usage interne ou à l'usage externe, et soulage plus sûrement tout mal chronique ou aigu que tout autre tue-douleur. Elle a deux fois autant de force qu'aucune autre préparation semblable.

Elle guérit la douleur au côté, au dos ou aux intestins, le mal de gorge, les rhumatismes, les maux, et c'est le grand tue-douleur. La PANACÉE DOMESTIQUE de BROWN doit être prise dans chaque famille. Une petite cuillère de la Panacée dans un verre d'eau chaude, (sucrée si l'on veut), prise au moment de se coucher, fera disparaître un rhume. 25 centins la bouteille.

23-1-80-1 a.

Les maladies

Des enfants, attribués à d'autres causes, sont souvent occasionnés par les vers. Les PASTILLES VERMICIFÈRES de BROWN ou pastilles contre les vers, tout en tuant les vers, ne peuvent faire aucun mal à l'enfant le plus délicat. Cette très-précieuse combinaison a été employée avec succès par les médecins et reconnue absolument infaillible contre les vers et inoffensive pour les enfants, 25 centins la boîte.

23-1-80—1 a.

UN TERRIBLE DESASTRE.

Le Hérald de New-York de dimanche raconte une histoire merveilleuse qui surpasse quelques-unes des histoires de "Barnacle Bill." On se rappelle que cette année les baleinières ont manqué les loups-marins, mais que ces derniers sont venus par centaines de mille sur la côte méridionale de Terre-Neuve, où ils ont été tués en grand nombre. Le 4 courant pendant que la population était occupée à tuer les loups-marins, le vent sépara la glace de la côte, et plus de deux cent cinquante personnes furent emportées comme autant d'épaves sur le Grand Atlantique. Comme de raison, les bâtiments à voile et les steamers se portèrent aussi vite que possible au secours des infortunés, qui devenaient isolés à mesure que la glace se brisait. Le "Leopard" en ramassa une cinquantaine, et les débarqua à Cape Spear, et d'autres ailleurs, et ceux à bord débarquèrent. Les bâtiments en ameneront quelques-uns qu'ils avaient ramassés, mais des centaines de familles pleurent encore leurs membres absents. Cependant le 6 au soir, un grand nombre étaient revenus à leurs foyers, et les pertes de vie sont comparativement peu nombreuses, quoi que le rapport dise que "jusqu'à présent, et même avec les informations fiables reçues, il est impossible de fixer même approximativement le nombre des victimes d'un des plus grands désastres de cette sorte qui soit jamais arrivé sur les côtes de Terre-Neuve." Plusieurs hommes furent trouvés morts gelés et le Hérald publie la description graphique des souffrances de John Hogan, le seul survivant d'une bande de cinq hommes, qui échappa à la mort à laquelle succombèrent ses quatre compagnons. Cent mille loups marins ont été tués, et réaliseront \$250,000. Il est à espérer que l'histoire du désastre, dont on n'a reçu aucun rapport télégraphique est grandement exagéré, si ce n'est de l'imagination tout pure.

QUE l'on s'empresse de faire une visite au Magasin de M. LACERTE Il offre ses marchandises, au plus GRAND SACRIFICE.

Culture du tabac.

PRÉPARATION DU SOL.

Le tabac demande une terre riche meuble, profonde, un peu fraîche sans humidité. La terre légère douce et sablonneuse et le sable argileux, fournissent le meilleur tabac à fumer.

DES ENGRAIS.

Les meilleurs engrais sont : 1. Les composts ; 2. les tourteaux de colza et autres matières végétales ; 3. les immondices des rues les boues des vases de rivières, 4. les matières fécales fermentées ; 5. les fientes de volailles, plusieurs fois remaniées ; 6. les poissons morts ; 7. le fumier de porcs, de vaches et de fientes de moutons.

On étend le fumier l'automne et on l'enterre par un labour profond, et puis vers le commencement de juin on donne un second labour ; et la veille ou l'avant-veille de la plantation on donne un dernier labour et on y fait passer la herse jusqu'à ce que le champ soit uni et la terre bien pulvérisée.

DE LA PLANTATION.

La meilleure époque pour planter est du 1er Juin au 1er juillet. Avant de commencer l'arrachage de replants, on arrose la couche ; ensuite on soulève les pieds à l'aide d'un long couteau que l'on passe sous la racine, puis on imprime à ce lui-ci un mouvement du haut en bas, et l'on met les replants dans un panier et l'on procède de suite à la plantation qui doit se faire autant que possible par un temps pluvieux ou le matin de bonne heure et le soir après le coucher du soleil. On plante le tabac à trois pieds de distance, en tout sens, en quinconce comme suit :

On fait la plantation à peu près comme les choux, en ayant bien soin de ne pas briser les feuilles et de ne pas plier les racines. En même temps qu'on met les replants en terre on les couvre avec un peu d'herbes fraîches, ou encore mieux on les entoure avec un cassot fait avec de l'écorce de bouleau. Par ce procédé on se passe souvent d'arroser ; on couvre les cassots pendant le jour avec une pierre, lorsque le soleil est ardent, et on ôte les pierres le soir ; les jours qu'il pleut. Un des avantages qu'offre cette méthode d'entourer les replants, est que les vers ne peuvent les faire périr. Il faut, après cela, sarcler le terrain au fur et à mesure que les mau-

vaisées herbes poussent. Il faut aussi butter de temps en temps pour fournir un nouvel aliment aux replants et leur conserver une douce fraîcheur.

Arrivée des voyageurs à l'Hotel Dufresne.

11 mai 1880.

M. Martin, St Grégoire ; J. H. Houde, St Célestin ; Geo. Ball, Nicolet ; Geo. St Arnaud, Batiscan ; G. W. St Arnaud, do ; Alfred Despins, Ste Geneviève ; Victor Houde, St Célestin ; Désiré Hamelin Laganière ; Ste Anne de la Pêrade ; Dr. H. Trudel, Nicolet ; Ludger Gariépy, Montréal ; Thos. Duplessis, Sorel ; J. Biscornais, Montréal ; H. L. Duplessis, Batiscan ; Pierre Thibeau, Ste Grégoire ; A. L. Daveluy, St Léonard, Ant. Lesieur, do ; N. Guillemette, St Grégoire ; Thos. Garceau, Montréal ; Charles Williams, Sorel ; A. Wedge, Trois-Rivières ; G. Lalance, Montréal, Eug. Vadeboncoeur, Louiseville ; O. Cossette, Valleyfield ; John Nault, St Maurice ; J. L. Michaelsohn, South Durham ; F. U. Lambert, Louiseville ; Pierre Sawyer, St Maurice ; David Roy & famille, do ; Joseph Doucet, & famille, do ; H. Maréchal, Montréal ; Pierre Houde, St Maurice ; Thomas Powers, do ; O. H. Rhéaume, La Chute Falls ; Athanase Picotte, Ste Ursule ; Amb. Tétrault, Louiseville ; F. X. Collette, Verchères ; T. Terriault, Montréal ; T. Laquerre, Québec ; J. B. Parent, Québec ; M. Dézy, St Pierre ; Isidore Courtemanche, Montréal ; J. Samuel, do ; A. D. Scott, do ; J. Lafontaine, St Stanislas ; S. J. St Cyr, Berthier ; P. C. Beauchesne, Carleton ; John Neault, St Maurice ; O. I. Bergeron, St Grégoire ; Dr. J. B. Boudreault, La Rochelle ; M. O'Shaughnessy, Nicolet ; Pierre Neault, St Maurice ; S. Montplaisir, St Grégoire ; N. L. Bourque, do ; D. Héroux, Arthabaska ; Dr. J. E. Bergeron, St Grégoire ; J. M. Vigneault, St Célestin ; A. Bouvet, Ste Angèle ; C. Bouvet, do ; L. Bellefeuille, Gentilly ; Désiré Ferron, St Pierre ; Dr. H. Trudel, Nicolet ; Pierre Houde, St Maurice ; Dr. Genest LaBarre & Dames, St Etienne des Grès ; P. O. Trudel, St Tite ; J. Biscornais, Montréal ; M. A. Renaud, do ; F. L. Desaulniers, M. P. P. Yama-chiche ; A. Lord N. P. do ; Dr. C. L. Carignan, Bécancour ; T. Ferret, do ; F. Bédard, St Pierre ; Hon. Dr. J. J. Ross, Ste Anne ; T. Marchessault, St Ours ; B. Aubry, Montréal, A. I. Brown, do ; E. Finlay, St Jean Deschallions ; P. Bailly, Champlain ; L. N. D. Argy, N. P. Gentilly ; J. O. Tousignant, Québec.

M. LACERTE a transporté son magasin au No. 177, porte voisine de la Banque Ville-Marie, Rue Notre-Dame. C'est là que l'on trouve des marchandises sèches de première classe.

Repos et confort aux patients.

LA PANACÉE ET LE LINIMENT DE FAMILLE, est le meilleur remède du monde pour les douleurs suivantes : crampes aux membres et à l'estomac, douleurs dans l'estomac, les intestins ou le côté, rhumatisme sous toutes ses formes, la colique, la névralgie, les rhumes, blessures récentes, douleurs de l'épine dorsale, entorses et meurtrissures. Ne manquez pas de vous procurer ce remède. Il n'a pas son égal pour ôter les douleurs dans tous les cas. Usage interne et externe. Vendu par tous les droguistes.

POUR LA MALADIE DU FOIE, servez-vous des PILULES PURGATIVES et ANTI-BILIEUSES DU DR HARVEY, elles sont purement végétales. Nous considérons le Sirop Calmant de Madame Winslow d'une valeur incalculable pour le but auquel on le destine, et nous nous en procurerions, couta-t-il le double de ce qu'on le paie. Nous allons faire tout notre possible pour l'introduire chez nos amis et nos connaissances. [Henry A. Hitchcock, Sturbridge, Mass] Il soulage l'enfant, adoucit les genévives, réduit l'inflammation, guérit la colique causée par les vents, et régule les intestins au parfait ; donne du repos et de la santé à l'enfant et du confort à la mère.

Comment l'on se Rend Malade.

Exposez-vous jour et nuit ; mangez trop, sans prendre d'exercice ; travaillez trop fort sans vous reposer ; servez-vous toujours de médecine ; prenez tous les remèdes de charlatans annoncés, et alors vous saurez COMMENT REVENIR A LA SANTÉ. La réponse se fait en trois mots--Prenez du HOP BITTERS.--Voir une autre colonne.

UNE CARTE.

Toutes les personnes souffrant des effets et des indispositions de la jeunesse, des faiblesses nerveuses, de débilité, d'excroissance etc., trouveront un remède qui les guérira SANS CHARGE EXTRA. Ce remède célèbre a été inventé par un missionnaire de l'Amérique du Sud. Envoyez votre Adresse enveloppe au Rév. JOSEPH T. INNAN station D. New-York, CITY. 19 Avril 1880.--1 a

SUR LE BORD DE LA FOSSE.--Telle était la condition de Moses A. Walker, de Derry, N. H., avec congestion des pommous et Catarrhe chronique. Deux bouteilles du Remède Constitutionnel pour le Catarrhe lui rendirent complètement la santé, et, pour me servir de ses propres expressions : "reconstruisit tout mon système." Ce remède est en vente chez tous les Droguistes.--6-10-79.

POUR LES ORATEURS OU CHANTEURS, LE SIROP DE GOMME D'ÉPINETTE ROUGE DE GRAY est d'une valeur incalculable pour prévenir la sécheresse de la bouche et de la gorge et de ceux qui se plaignent de n'avoir fait usage de des lozanges ou trochisques ordinaires. John Andrew, Ecuyer, Professeur d'Eloquence, à Montréal fait remarquer qu'il lui a été d'un grand secours, et qu'en maintes occasions il a induit les chanteurs publics à s'en servir, lesquels s'en sont admirablement bien trouvés.

UNE LONGUE SOUFFRANCE.--Endurer le Catarrhe pendant 25 ans est un long martyre. Madame E. J. Flanders, de Manchester, N. H. après l'avoir subi, écrit : Le Remède Constitutionnel pour le Catarrhe m'a débarrassée de cette terrible souffrance et sauvée de la mort." Cette médecine est en vente chez tous les droguistes.--6-10-79.

Un Résultat Remarquable.

C'est un fait maintenant bien établi que le German Syrup (le Sirop Allemand) est le seul remède qui ait donné entière satisfaction dans les cas graves des maladies des pommous. C'est une vérité que des milliers de personnes sujettes au mal de gorge et aux affections des Pommous, la Consommation, les Hémorragies, l'Asthme, les Rhumes graves attachés sur l'Estomac, la Pneumonie, la Toux criarde, n'ont aucune connaissance personnelle du Sirop Allemand de Boschee. A ceux-ci, nous dirons que 50,000 douzaines ont été vendues l'année dernière et tous en ont été satisfaits. Consomptifs essayez en une bouteille. Bouteille ordinaire 75 cents. Vendus par tous les Droguistes en Amérique. 4.10-78 x 17.2.79.



CANAL WELLAND.

Avis aux Ingénieurs-Contracteurs.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au Secrétaire des Chemins de Fer et des Canaux, "Sousmission pour l'Écluse, Canal Welland" seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, le 3ème JOUR DE JUIN prochain, pour la construction des portes et de tous les accessoires nécessaires pour les nouvelles écluses sur le Canal Welland. Les Plans, spécifications et conditions générales peuvent être vus le 20 mai prochain, à ce bureau où on pourra se procurer les formules de soumission. Ceux qui soumissionneront devront fournir les outils nécessaires et avoir une connaissance pratique de ces sortes d'ouvrages ; ils ne devront pas oublier qu'il ne sera fait aucun cas des soumissions qui ne seront pas faites strictement suivant la formule imprimée, ainsi que de celles faites par une société, à moins qu'elles ne portent les signatures de chaque associé, leur occupation et le lieu de leur résidence ; et de plus chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque accepté pour une somme de \$250 pour les portes de chaque écluse, laquelle somme sera confiée et si les soumissionnaires refusent d'exécuter les contrats pour les ouvrages, aux taux et aux conditions spécifiés dans les soumissions. Le chèque inclus dans chaque soumission sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées. Pour la parfaite exécution du contrat celui ou ceux dont la soumission sera acceptée, recevra un avis que sa soumission est acceptée, moyennant un dépôt de CINQ POUR CENT sur le montant du prix du contrat, la somme de \$250 déjà envoyée avec la soumission, étant considérée comme une partie du montant à être déposé au crédit du Receveur Général, sous huit jours à compter de la date de cet avis. Quatre-vingt-dix pour cent seulement, seront payés en proportion des travaux exécutés jusqu'au parachèvement complet de l'ouvrage. Ce département, cependant, ne s'oblige pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Chemins de Fer et des Canaux, Ottawa, 28 mars 1880. Trois-Rivières 2 Avril, 1880--1 fjs, jr. 3-6



CANAL LACHINE.

Avis aux Mecaniciens-Contracteurs.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au Secrétaire des départements des canaux et chemins de fer du Canada, et portant l'endos de "Sousmission pour portes d'Écluses, Canal Lachine" seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles venant de l'Est et de l'Ouest, le 3ème JOUR DE JUIN prochain, pour la construction des portes et pièces de machines nécessaires pour les écluses du Canal Lachine. Les Plans, devis et conditions générales peuvent être consultés à ce bureau le 20 mai prochain, et après JEUDEI le 20ème jour de MAI prochain. On peut également obtenir des blancs de soumission en en faisant la demande. Les personnes désirant faire des offres doivent fournir les garanties nécessaires ; les soumissions ne seront prises sous considération et si elles sont faites sur blancs imprimés et si les signatures correspondent à la raison sociale des sollicités. Les soumissionnaires devront déposer une somme de \$250 pour les portes de chaque écluse. Si le contrat n'est pas rempli d'une façon convenable, cette somme est acquise au gouvernement. Les chèques seront rendus aux personnes dont les propositions ne seront pas acceptées. Comme garantie de l'exécution du contrat, l'entrepreneur ou les entrepreneurs qui ont fait des offres au gouvernement et dont la soumission sera acceptée, auront à faire un dépôt de cinq pour cent sur la somme totale du contrat. Ce montant devra être déposé au crédit du receveur, à huit jours de date de cet avis. L'entrepreneur n'aura droit qu'à quatre-vingt-dix pour cent sur la somme des travaux exécutés en vertu du contrat. Le département ne s'oblige pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Chemins de Fer et des Canaux, Ottawa, 28 mars 1880. Trois-Rivières 5 Avril, 1880--1 fjs, jr. 3-6

Vertus Incontestables

Si vous êtes affecté ou languissant au lit, d'une mauvaise santé ou languissant au lit, vous guérira. Si vous êtes faible et abattu, sans savoir bien ce que vous avez, ment indisposé, si vous Le Hop Bitters vous Ravivera. Si vous êtes Minis de pasteur vous fatigé est éprouvé par les ménages, tre, et que vos devoirs de mère sont fatiguant de son Le Hop Bitters les Rétabliront. Si vous êtes un homme de lettres, affaibli par la trop grande assiduité à l'écriture, ou un homme de lettres, travaillant bien tard le soir, ne d'affaires, affaibli par la trop grande assiduité à l'écriture, ou un homme de lettres, travaillant bien tard le soir, vous Renforcera. Si vous êtes jeune, souffrant d'indiscretions, ou si vous êtes fatigué par le travail, vous Soulagera. Si vous êtes à l'ouvrage dans un atelier, bureau, n'importe où, vous purger, de vous Le Hop Bitters est ce dont vous avez besoin. Si vous êtes faible, que vos nerfs et vos facultés laissent à désirer, vous donnera un vie nouvelle et de la vigueur. Le Hop Bitters

HOTEL DUFRESNE

TENU PAR

M. JOS. DUFRESNE RUE DU FLEUVE.

Ce magnifique Hôtel de première classe, où les voyageurs et le Public en général trouvent tout le confort possible, contient trente nouvelles chambres à coucher spacieuses et bien aérées. Un bureau de Télégraphe est attaché à cet établissement, ainsi qu'une ligne d'Omni-bus pour le transport des voyageurs à la station du chemin de Fer, aller et retour. Table des menus servies et repas à toutes heures. Cet hôtel est situé à proximité des quais et des bateaux à vapeur. DEMANDEZ L'HOTEL DUFRESNE Trois-Rivières 24 Décembre 1879.

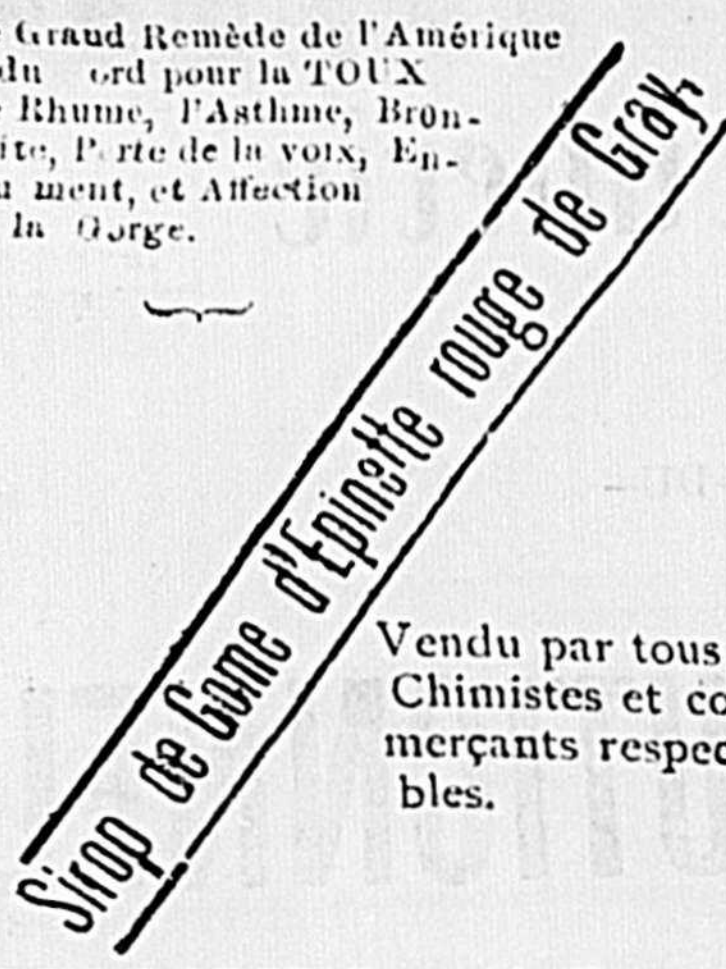
A Louer.

LA MAISON en Briques à deux étages No. 28 Rue St. Pierre avec dépendances. AUSSI : LA MAISON en bois No. 10 Rue St. Benoît avec un Jardin et bonne cour. Cette maison a été réparée à neuf à l'intérieur, dernièrement. S'adresser à ce Bureau

Maison à Louer.

La maison actuellement occupée par G. A. Gouin Rue St. Antoine--No. 6--possession au 1er Novembre prochain. Cette maison se trouve située dans un endroit avantageux pour le commerce--sur le prolongement de la rue St. Antoine 27 marches au-dessus. S'adresser à ce Bureau Trois-Rivières 14 de Mars 1880.

Le Grand Remède de l'Amérique du Nord pour la TOUX, Le Rhume, l'Asthme, Bronchite, l'Étude de la voix, Enrouement, et Affection de la Gorge.



Vendu par tous les Chimistes et commerçants respectables.

LE SIROP DE GRAY guérit la Toux et les Rhumes les plus invétérés. LE SIROP DE GRAY guérit le mal de Gorge et l'Enrouement. LE SIROP DE GRAY soulage instantanément les Bronches. LE SIROP DE GRAY est le remède le plus efficace pour l'Asthme. LE SIROP DE GRAY adoucit le Croup et fait cesser la Toux criarde. LE SIROP DE GRAY est un excellent palliatif pour la consommation. LE SIROP DE GRAY, adoucit toutes les affections de la Gorge, des Pommous et de la Poitrine. LE SIROP DE GRAY, est supérieur à tous autres remèdes produits pour toutes ces maladies. PRIX 25 CENTS.

CATARRHE.

Catarrhe de 25 ans guéri par le remède Constitutionnel pour le Catarrhe. Obstructions dans la Gorge menaçant de l'étouffement, mal de Tête, douleurs dans les Épaules dans le Dos et les Régionns et Prostration complète du système, guéris par le Remède Constitutionnel pour le Catarrhe. Une toux de vingt-cinq ans radicalement guérie par le remède Constitutionnel pour le Catarrhe. Catarrhe avec obstructions dans la Gorge causant des sensations de Strabulations, Vertiges, Douleurs dans le Côté et Faiblesse des Régionns, soulagés immédiatement. Nouvelle Nature du Système par l'usage du Remède Constitutionnel pour le Catarrhe. Un Homme Guéri d'un Catarrhe de quarante ans, par l'usage du Remède Constitutionnel pour le Catarrhe. Il était si invétéré qu'il altérait sa vue. Le remède prescrit guérit. Troublé par des Obstructions dans la Gorge, Étouffements, Bourdonnements dans la Tête et Mauvaise Haleine guéris par le Remède Constitutionnel pour le Catarrhe. Catarrhe, avec tous les symptômes qui lui sont propres, conduisant promptement à la Consommation, guéri par moins de quatre bouteilles du Remède Constitutionnel pour le Catarrhe. Les Os du Nez Rougés, par un Cancer, perte de la mémoire, Esprit Fatigué, guéris par le Remède Constitutionnel pour le Catarrhe. Catarrhe avec toutes ses suites insupportables, guéris par quatre Bouteilles du Remède Constitutionnel pour le Catarrhe. En vente chez HOERNER & WILLIAMS, Droguistes. 6-10-79.



HOLLOWAY'S PILLS

Ce Grand Remède est au rang des choses nécessaires à la vie.

Ces fameuses pilules purifient le sang, et agissent avec la plus grande efficacité, sur

Le Foie, l'Estomac, les Reins, et les INTÉSTINS, donnant du ton, de l'énergie et de la vigueur à ces GRANDES SOURCES DE LA VIE. Elles sont recommandées consciencieusement comme un remède infail- lible dans tous les cas où la constitution, quel- qu'en soit la cause, s'est affaiblie. Elles sont merveilleusement efficaces pour toutes les ma- ladies des femmes n'importe l'âge ; et comme REMÈDE GÉNÉRAL DE FAMILLE, ne peut être surpassé.

HOLLOWAY'S OINTMENT

Ses Propriétés de Guérison sont con- nues dans le Monde entier.

Pour guérir le MAL DE JAMBES, Mal de Poitrine,

Vieilles Blessures Plaies et Ulcères,

c'est un remède infailible. Si l'on s'en fric- tionne le cou et l'estomac avec précaution, il guérit le MAL DE GORGE, les Bronchites, les Toux et même l'ASTHME. Pour les Enflures Glanulaires, Abcès, Hémorrhoides, Fistules,

La Goutte, le Rhumatisme, Et toutes les MALADIES DE LA PEAU, ils n'ont jamais failli. Les Pilules et l'Onguent sont manufacturés seulement au

No. 533 RUE OXFORD, LONDRES, Et sont vendus par tous les Marchands de Re- mèdes du Monde Civilisé ; avec directions pour s'en servir, dans presque toutes les langues. Les marques de Commerce de ces Remèdes sont enregistrés à Ottawa ainsi toute contra- façon dans les Possessions Anglaises de l'A- mérique, sera poursuivie. Les Acheteurs doivent examiner l'Éti- quette avec les Mots et les Lettres, Si l'on n'est pas sûr de l'authenticité, on doit s'adresser à l'At- tion. 14-4-79--Jan.

CHEZ

DUPUIS FRERES

on tient l'assortiment de marchandises sèches le plus complet de Mont- réal.

CHEZ

DUPUIS FRERES

on a constamment en mains des fonds de ban- queroutes achetés à moi- tié prix.

DUPUIS FRERES

Sont les seuls agents pour la vente en Canada des superbes tissus noirs des Célèbres manufactures Européennes, Londrill Wulf, & Co. de Brad- ford, Angleterre, et Béchard & Cie. de Lyon, France.

DUPUIS Freres

Achètent leurs marchan- dises directement des manufactures, et avec ces avantages ils peuvent vendre à meilleur mar- ché que n'importe qui, même les marchands en gros.

CHEZ

DUPUIS FRERES

on a tout ce qui peut être nécessaire au Clergé.

CHEZ

DUPUIS FRERES

on a aussi tout ce qui est nécessaire aux com- munités de religieuses.

CHEZ

DUPUIS FRERES

on sépare les pièces et les doz. pour les marchands de la campagne sans charge extra c-à-dire au prix de la pièce et de la doz.

CHEZ

Dupuis Frères

on a des tailleurs et des modistes de 1ere classe.

CHEZ

Dupuis Frères

on envoie porter les pa- quets aux vapeurs, aux chars ou aux hôtels à la commodité des person- nes.

Si vous voulez sauver au moins 25 par 100 sur votre argent, achetez chez

DUPUIS FRERES



RUE STE. CATHERINE

AUX DEUX BOULS NOIRS

MONTREAL

50 ANNEE

Imprimerie

CONSTITUTIONNEL

No. 8 RUE CRAIG No. 8

On exécutera à cet établissement avec la plus grande exactitude, les ouvrages de ville, en différentes couleurs et dans le style le plus élégant, tels que

- ETES DE COMPTES, MEMORANDUMS, CARTES D'AFFAIRES, ET DE VISITE, BILLETS PROMISSOIRES, ENVELOPPES, CATALOGUES, LISTES DE PRIX, PROGRAMME, CIRCULAIRES, AFFICHES, PLACARDS

LETTRES FUNERAIRES, &c., &c.

Pour Avocats :

- BLANCS DE SOMMATION, DEMANDE DE PLAIDOYER FIAT, COMPARUTION, DECLARATION SUR BILLETS, DECLARATION SUR COMPTE, DECLARATION ACTE HYPOTHEC, SUBPOENA, AFFIDAVIT, INSCRIPTION, INVENTAIRE DE PRODUCTION,

Pour Notaires :

- BLANCS DE BILLETS, QUITTANCE, PROCURATION, TRANSPORT, CONTRATS DE VENTE, CONTRATS DE MARIAGE, PROTET, D'OBLIGATION, BAUX A LOYER, SAISIE-ARRÊT APRES JUGEMENT, BREF DE SAISIE GAGERIE, PROCES-VERBAUX DE SAISIE, OPPOSITION CONTRE VENTE DE MEUBLES, MEMOIRE DE FRAIS, ETC.

Pour Huissiers

- BLANCS DE PROCES VERBAUX DE SAISIE, BLANC D'AVIS, ETC., ETC.

Les ordres envoyés par écrit recevront toute attention et seront exécutés sans délai.

L'ALBUM DES FAMILLES

Remplaçant le Foyer Domestique, Revue Littéraire, Historique, Artistique et Biographique. Cette Revue, spécialement destinée aux Familles, renferme 48 pages de matières à lire, double colonne, comprenant des Récits, Voyages, Canotiers, Littérature, etc., etc., et elle paraît le 1er de chaque mois.

Un Morceau de Musique chaque mois. Le prix de l'abonnement est de \$2.00 par année, payable invariablement d'avance, ou dans les trente jours qui suivent la demande d'un abonnement.

Un moyen de faire de l'argent. L'administration de l'Album des Familles accorde une commission de 10 par cent aux personnes qui se chargent, dans les campagnes de lui obtenir de nouveaux abonnés.

LE GUIDE

FLORAL ILLUSTRE DE VICK.

Un magnifique ouvrage de 300 pages. UNE PLANCHE COLORIEE, ET 500 ILLUSTRATIONS, avec prescriptions des meilleures Fleurs et Végétaux, avec le prix des graines, et comment les faire croître. Le tout pour un exemplaire de cinq cents. En Anglais et en Allemand.

Le Monthly Magazine Illustré, de Vick. 32 Pages, une Plancher Coloriee à chaque numéro et grand nombre de belles Gravures. Prix : \$1.25 par année; cinq copies pour \$5.00. Des numéros spécimens envoyés pour 10 cents; 3 copies pour 25 cents.

LE PAIN-KILLER

DE PERRY DAVIS

Le Grand Remède des Familles de notre Siècle. PRIIS INTERIEUREMENT IL GUERIT DYSENTERIE CHOLERA, DIARREE, CRAMPE ET D'QUELQUE DANS L'ESTOMAC, MALADIES D'INTESTINS, COLIQUE DES PEINTRES, MALADIES DE FOIE, DYSPESIE ET INDIGESTION, MAL DE GORGE, RUUME SORDAIS, TOUX, ETC., ETC.

Le public est averti contre les imitations du Pain-Killer, et soupçonner les personnes qui recommandent aucun autre article "tout aussi bon", que plusieurs d'elles en font un peu plus de profit, mais qui n'ont aucun qualification commun avec le Pain-Killer.

Prix 25 et 50 Cents par Bouteille. PERRY DAVIS et FILS et LAWRENCE, Seuls Propriétaires, Montréal, P. Q. et Providence, R.

Q. PAGE,

DENTISTE ET AGENT DE Pianos, Modios et Machines à coudre. No. 23 rue du Platon, Trois-Rivières, 1er. Mai 1877.

M. MARCHAND

Organiste et Professeur de Piano, 167 RUE DES CHAMPS 167

M. MARCHAND prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il donnera des leçons de piano chez lui et à domicile à raison de deux piastres (\$2.00) par mois.

Adresses d'Affaires

J. M. DESILETS, AVOCAT. (Ci-devant Magistrat de District.) TROIS-RIVIERES. Bureau: Rue St. Joseph, No. 28. Résidence: Rue Notre-Dame (Est) No. 95. CONSULTATIONS: Au Bureau, de 9 heures A. M., à 5 heures, P. M. A Domicile, de 7 à 9 hrs. P. M. 9 Septembre, 1873.

NARCISSE GRENIER, AVOCAT. No. 31 Rue Des Champs. En face du Palais de Justice, TROIS-RIVIERES. HEURES DE BUREAU: De 9 heures A. M. à 5 heures P. M. 2 février 1880.

JOSEPH EDOUARD GENEST AVOCAT. ARTHUR T. GENEST ARPEUTEUR. BUREAU: No. 33 Rue Bonaventure. BUREAU ouvert de 8 heures A. M. à 5 heures P. M. Trois-Riv. les 30 Janvi 1879.

A. L. DESAULNIERS, AVOCAT. Bureau et résidence, rue Hart. Trois-Rivières, 1er. Mai 1877.

Wm. McDUGALL, AVOCATS. Bureau: rue du Platon. Trois-Rivières, 1er. Mai 1877.

MALHOT & COOKE, AVOCATS. Bureau: rue Bonaventure. Trois-Rivières, 1er. Mai 1877.

GERVAIS & GERIN, AVOCATS. Bureau: rue St. Joseph, maison de M. Dumoulin, ancien bureau de la Banque du Haut-Canada. Trois-Rivières 1er. Mai 1877.

P. A. BOUDREAU, AVOCAT. Bureau et résidence, rue Bonaventure, près de l'Eglise paroissiale; Trois-Rivières, 1er. Mai 1877.

BRUNELLE & DUGRE AVOCATS. Bureau: No. 19 Rue du Platon. Trois-Rivières, 25 Juillet 1879.

DUMONT & DUFONT, AVOCATS. Bureau: rue Alexandre. Trois-Rivières, 1er. Mai 1877.

TURCOTTE & PAQUIN AVOCATS. Bureau: Rue des Champs, en face du Palais de Justice. MM. Turcotte, et Paquin suivront régulièrement le Circuit de la Rivière-du-Loup. Trois-Rivières, 1er. Mai 1877.

J. F. V. BUREAU, AVOCAT. Bureau: rue des Champs, en face du Palais de Justice. Trois-Rivières, 1er. Mai 1877.

S. DeLOTTINVILLE, AVOCATS. Bureau: rue Bonaventure No. 8. Trois-Rivières, 1er. Mai 1877.

P. N. MARTEL, AVOCAT. Bureau et résidence, rue Bonaventure. Trois-Rivières, 1er. Mai, 1877.

MARTIN KONAN, AVOCAT. Bureau: rue St. Pierre. Trois-Rivières, 1er. Mai 1877.

ALEXIS L. DESAULNIERS, AVOCAT. Rivière-du-Loup, 1er. Mai 1877.

Dr. GERVAIS. Bureau: rue des Champs, vis-à-vis la rue Royale. Trois-Rivières, 1er. Mai 1877.

Dr. H. THERIEU. Bureau Rue St. Pierre No 38 Maison de pension de M. Dénichand.

HECTOR TREPANIER, NOTAIRE. Bureau: No. 10, Rue Craig. Trois-Rivières 16 Février 1880.

Adresses d'Affaires

GEORGE E. HART, NOTAIRE. Bureau: rue du Platon. Trois-Rivières, 1er. Mai 1877.

G. B. HOULISTON & Cie., COULIERS. Bureau: rue du Platon. Trois-Rivières, 1er. Mai 1877.

GODFROY LASSALLE, Percepteur du Revenu sur le Gouvernement Local. Bureau No. Rue des Champs. Trois-Rivières, 1er. Mai 1877.

GEORGE BALZER, Importateur et Commissionnaire, coin des rues Notre-Dame et Alexandre, No. 132. Trois Rivières, 1er. Mai 1877.

CHARLES D. HEBERT, SYNDIC OFFICIEL. Pour le District de Trois-Rivières No. 8 RUE CRAIG, Bureau de Normand & Hebert Résidence privée, Coin des Rues St. Charles et François-Xavier. Trois-Rivières 1er. Mai 1877.

J. B. O. DUMONT, Avocat et Syndic Officiel, pour le District de Trois-Rivières. Bureau et résidence: Nos. 21 et 23 rue Alexandre. Trois-Rivières, 1er. Mai 1877.

Alex. Houliston, SYNDIC OFFICIEL. No. 14, Rue St. Joseph. Trois-Rivières 21 Juillet 1878.

OYSTER SALOON. COIN DES RUES Du Fleuve et St. Antoine. (Maison de M. Pierre Décoteau.)

Le soussigné a l'honneur d'informer ses nombreux amis et le public en général qu'il tiendra, comme son prédécesseur, feu M. GEORGE BOUCHER, un Hotel en son nom le nom de Oyster Saloon, où ils trouveront tout le confort et le bien-être. Des chambres spacieuses et bien aérées. Table servie à toute heure. Les Liqueurs sont de première qualité.

Bureau de Poste DE TROIS-RIVIERES.

Arrivée et clôture de Malles pendant l'hiver commençant le 9 Décembre 1878.

Table with columns: MALLES, ARRIVER, CLOTURE. Rows include: Montréal et Ottawa, Etats-Unis, St. Grégoire, Nicolet, La Baie, Arthabaska, Les Cantons de l'Est et Ontario, Yamachiche, Rivière-du-Loup, Maskinongé et Sorel, Et Rive Nord par terre jusqu'à Montréal, Bécancour, Gendry, St. Pierre, Les Basques, St. Jean, D. C. et la rive sud, St. Maurice, Ste Genevieve, St. Narcisse, St. Etienne, Shawangan, Valmont, Les Mardi Joudi et Samedi, Les malles pour l'Europe ferment le jeudi à P. M., Les lettres enregistrées doivent être mellez 15 minutes avant le départ de chaque train.

HOTEL DESAULNIERS

Le soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il a transféré son Hotel dans le

BLOC SHORTS No. 34 & 36.

et tout en leur offrant ses plus sincères remerciements pour l'encouragement qu'il en a reçu les invite à vouloir bien lui continuer comme par le passé, leur patronage. Il se flatte de pouvoir les servir avec la plus grande exactitude. Tiendra toujours des liquors de première choix et la table ne laisse rien à désirer. Repas servis à toute heures. Il prendra des pensionnaires à prix réduits.

UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLICITEE.

Le soussigné est aussi agent pour la vente des billets de passage sur la ligne du chemin de fer du Passumpsic.

W. DESAULNIERS. Trois-Rivières 16 Mai 1878.

A tous ceux que ceci peut intéresser

Ceci est pour certifier que j'ai examiné la Bande Impériale du Prof. J. Y. Egan et je suis convaincu qu'elle opérera tout ce que l'inventeur en dit. 1o. Qu'elle maintiendra sa position selon le mouvement du corps. 2o. Qu'elle empêchera la rupture de descende. 3o. Qu'elle peut être portée sans inconvénient le jour ou la nuit. 4o. Qu'elle a été ajustée sur une rupture des plus graves et elle a donné une entière satisfaction et je crois que c'est une des meilleures Bandes qui aient encore été offertes au public.

E. VERNON, M. D. M. C. C. P. S. 14 Juin 1878 x 4

Le prof. J. Y. Egan et sa Bande IMPERIALE.

Le Prof. Egan a fait une étude spéciale de la rupture et ses talents distingués ont été couronnés de succès. Sa longue et heureuse expérience a été la cause d'un grand nombre de guérisons chez les vieux et les jeunes. Il n'a jamais failli lorsque le remède a été appliqué à temps. A l'honneur de ce Monsieur nous sommes heureux d'attirer l'attention de nos lecteurs sur le certificat suivant donné par un Monsieur de profession en faveur de la Bande Impériale du Prof. J. Y. Egan, qui donne pleine et entière satisfaction. Voyez l'annonce dans une autre colonne.

HAMILTON, 18 Juillet 1878. 14 Juin, 1878 x 14 Août.

CATARRH Remède Constitutionnel POUR LE CATARRH

Ecoutez bien ce que dit un Révérend gentleman du Remède Constitutionnel T. J. B. HARDING, Esq. BROCKVILLE, ONT.

Cher Monsieur. Il y a maintenant deux ans que votre Remède Constitutionnel pour le Catarrh, m'a été communiqué. Si j'ai tout retenu à vous en donner des nouvelles, c'est pour m'assurer si ce remède pouvait me guérir radicalement. Il est maintenant de mon devoir de vous raconter les merveilleux effets qu'il a produits en moi. Je souffrais d'un grand mal de tête depuis plusieurs années avant que je fusse convaincu que c'était un Catarrh. En lisant votre circulaire j'ai reconnu que j'étais atteint de ce terrible mal. J'ai essayé tout ce que je pouvais pour trouver de soulagement, mais sans succès. Je me sentais fatigué et souffrant. J'ai essayé de me tenir assis sur mon lit; mais j'étais dans une position impossible, quand votre Agent vint à Wallbridge, en Août 1876; je m'en procurai trois bouteilles. J'en pris à chaque prise et quand je ressentis du soulagement et quand j'en eus consommé deux bouteilles et un tiers, je discontinuai de prendre, me sentant parfaitement guéri de ce malade, et je n'en ai plus depuis, et ce n'est tout récemment que le rhume de cerveau. Le devoir m'obligeant de vous communiquer ce certificat dans un intérêt de ceux qui souffrent au point de ne pouvoir souffrir de cette terrible maladie qu'on appelle Catarrh. A vous d'en faire ce que bon vous semblera.

Bien à vous W. TINDALL, Ministre Méthodiste Port Elgin, Ont. Août 21, 1878. Demandez "Littlefield's Constitutional Catarrh Remedy" et n'en prenez pas d'autres. T. J. B. HARDING, Dominion Agent, Brockville, Ontario. En vente par tous les Droguistes, seulement une piastre la Bouteille. Achetez-le - - - Essayez-le

LE CONSTITUTIONNEL

PARAIT LES Lundi, Mercredi et Vendredi.

PRIX D'ABONNEMENT

INVARIABLEMENT PAYABLE D'AVANCE. Edition Semi-Quotidienne 12 mois..... 93.00 Demandez "Littlefield's Constitutional Catarrh Remedy" et n'en prenez pas d'autres. T. J. B. HARDING, Dominion Agent, Brockville, Ontario. En vente par tous les Droguistes, seulement une piastre la Bouteille. Achetez-le - - - Essayez-le

ANNONCES

ENTRES SEMI-QUOTIDIENNE, première Insertion Hebdomadaire 10 cts. la ligne. De Insertions subséquentes..... 06.00 Une Colonne pour 12 mois..... 09.00 De do do 6 mois..... 05.00 De do do 3 mois..... 03.00 ENTRES HEBDOMADAIRE, à forfait..... 18.00 Adresses d'Affaires, pour 12 mois..... 3.00 Toutes annonces sans conditions seront insérées jusqu'à concurrence de 10 cts. la ligne. Tout ordre pour discontinuer une annonce doit être par écrit. HECTOR TREPANIER & Cie. Editeur-Propriétaire.